Faculté de droit de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

Master 1 DROIT

Examens du 1er semestre 2017/2018

Session 1

THEORIE GENERALE DE L'ETAT

Professeur D. RITLENG

Commentez l'extrait de texte suivant (en **3 pages maximum**) :

"La représentation ne dérive pas seulement de l'impossibilité de réunir le peuple; mais on la fonde ici, avant tout, sur cette affirmation que la masse commune des citoyens ne possède pas. à un degré suffisant, la capacité et la prudence qui sont nécessaires, dans les sociétés parvenues à la forme supérieure d'Etats et surtout dans les grands Etats modernes, pour discerner les mesures que peut commander l'intérêt national. En raison de ces dangers que présenterait le système du gouvernement direct, le peuple sera donc admis simplement à se choisir des représentants, c'est-à-dire des hommes éclairés, pris dans l'élite des citoyens et possédant des aptitudes suffisantes pour diriger les affaires de l'État. (…) La conséquence logique de ce point de vue, c'est que les représentants, bien loin d'avoir à obéir aux ordres populaires, sont appelés, au contraire, à gouverner le peuple, en prenant, à cet effet, les mesures qui leur paraissent convenables : en d'autres termes, ils exercent leur fonction en pleine indépendance vis-à-vis de leurs électeurs. (…) le propre et l'essence de la représentation, c'est que le représentant possède les mêmes pouvoirs que s'il était personnellement souverain.".

(R. Carré de Malberg, *Contribution à la théorie générale de l'Etat,* Tome 2, rééd. Dalloz 2004, p. 207-208).

Durée de l'épreuve : 1 heure
Document(s) autorisé(s) : aucun
Matériel autorisé : aucun